

MASQUE GELEE PEELING COSMOS

Plongez dans cette gelée cristalline obtenue grâce à notre grade à pseudo plasticité réduite de gomme xanthane. Elle est capable de stabiliser de fort % de gluconolactone, notre agent exfoliant chimique pour un effet peau de bébé immédiat !

% Origine naturelle *
98%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	64,88		64,88
	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	5,00	Hydratant	5,00
	GLUCONO DELTA LACTONE® PC F5010	Gluconolactone	8,00	Exfoliant chimique	8,00
B	SOLUTION DE SOUDE A 20%	Water (and) Sodium Hydroxide	5,50	Ajusteur de pH	4,40
C	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	2,00		2,00
D	PARFUM COSMOS POMME CITRUS (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
	CLOISONNE® CERISE FLAMBE 550Z	Mica (and) Iron Oxides	0,02	Nacre sans titane COSMOS certifiable	0,02
E	GLYCERINE BIO AMI COSMOS	Glycerin	10,00	Humectant	10,00
	XG FNCSP-PC	Xanthan Gum	4,00	Agent rhéologique	4,00

CARACTERISTIQUES

Aspect : Masque gelée rouge

pH : 3,8 - 4,3

Viscosité : 65 000 - 80 000 mPa.s
Brookfield, DVI, spindle 6, speed 10

PROCESS

Disperser la phase A sous agitation. Chauffer la phase A à 65°C pendant 15min, puis revenir à température ambiante. Neutraliser à pH 4 avec la phase B. Introduire le prémix de la phase C et un à un les ingrédients de la phase D. Enfin, réaliser le prémix de la phase E puis l'introduire dans le mélange et homogénéiser sous vive agitation pendant 10 minutes. Ajuster à pH 3,8 - 4,3 si nécessaire avec la phase E.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.